

Comité de bassin

Adour-Garonne

Recueil des délibérations

Séance du 26 janvier 2021

Liste des délibérations

DL/CB/21-01	Règlement intérieur du comité de bassin
DL/CB/21-02	Election du président du Comité de bassin
DL/CB/21-03	Election des 3 vice-présidents du Comité de bassin
DL/CB/21-04	Conseil d'administration – Elections représentants
DL/CB/21-05	Commission planification – Elections des représentants
DL/CB/21-06	Commission inondation - – Elections des représentants
DL/CB/21-07	Commission communication -- Election des représentants
DL/CB/21-08	Commission Relations internationales -- Election des représentants
DL/CB/21-09	CMN -- Elections des représentants
DL/CB/21-10	CTUD -- Elections des représentants
DL/CB/21-11	CNE – Election des représentants

REGLEMENT INTERIEUR

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Adour-Garonne délibérant valablement,

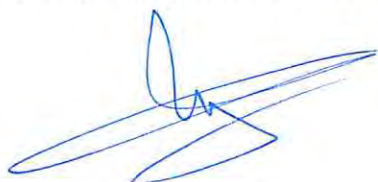
Vu l'article D. 213-25 du code de l'environnement ;

Vu le projet de règlement intérieur figurant dans le dossier de séance ;

Décide :

Article unique : d'adopter le règlement intérieur tel qu'il figure au dossier de séance.
Le règlement intérieur est annexé à la présente délibération.

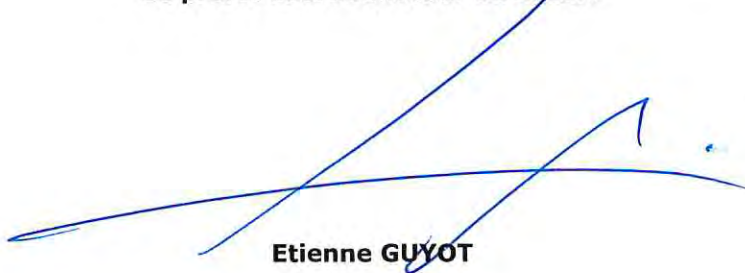
Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le préfet coordonnateur de bassin



Etienne GUYOT

Élection du président du comité de bassin Adour-Garonne

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Adour-Garonne délibérant valablement,

Vu l'article D. 213-19 du code de l'environnement,

Vu l'article D. 213-19 du code de l'environnement,

Vu le décret n° 2020-1062 du 17 août 2020 relatif aux comités de bassin,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2021 relatif à la composition du comité de bassin Adour-Garonne

Vu la délibération n° DL/CB/21-01 du 26 janvier 2021 relative à l'adoption du règlement intérieur

Vu le procès-verbal de l'élection,

Décide :

Article unique –

Monsieur Alain ROUSSET est élu président du comité de bassin Adour-Garonne pour une durée de 3 ans.

Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le préfet coordonnateur de bassin



Etienne GUYOT

Procès-verbal de l'élection du président du comité de bassin

Au cours de sa séance d'installation du 26 janvier 2021, le comité de bassin Adour-Garonne a élu son président conformément à l'article D. 213-19 du code de l'environnement.

Cette élection a été conduite sous l'autorité de :

Monsieur Etienne GUYOT
Préfet de la région Occitanie
Préfet coordonnateur de bassin Adour-Garonne

Scrutateurs :

M. Jean-Louis CAZAUBON, vice-président du conseil régional Occitanie
M. Henri SABAROT, conseiller régional Nouvelle-Aquitaine

Candidat à la présidence du comité de bassin :

- **Monsieur Alain ROUSSET**

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	106
Votants	:	98
Suffrages exprimés	:	93
Majorité absolue	:	50

A obtenu :

M. Alain ROUSSET : 93 voix

Monsieur Alain ROUSSET est élu président du comité de bassin Adour-Garonne pour une durée de 3 ans.

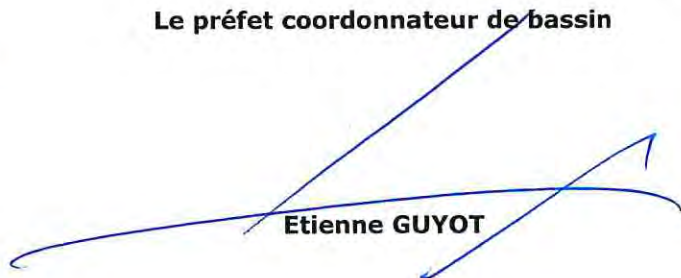
Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le préfet coordonnateur de bassin



Etienne GUYOT

Election de trois vice-présidents du comité de bassin Adour-Garonne

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Adour-Garonne délibérant valablement,

Vu l'article D. 213-19 du code de l'environnement,

Vu le décret n° 2020-1062 du 17 août 2020 relatif aux comités de bassin,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2021 relatif à la composition du comité de bassin Adour-Garonne

Vu la délibération n° DL/CB/21-01 du 26 janvier 2021 relative à l'adoption du règlement intérieur

Vu le procès-verbal de l'élection,

Décide :

Article unique –

Sont élus vice-présidents du comité de bassin Adour-Garonne pour une durée de 3 ans :

- au titre du collège des collectivités territoriales et parlementaires

M. Jean-Louis CAZAUBON

- au titre du collège des usagers non économiques et personnes qualifiées

- **M. Frédéric CAMEO PONZ**

- au titre du collège des usagers économiques

- **M. Michel PAQUET**

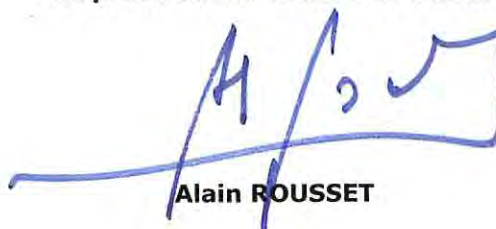
Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Procès-verbal de l'élection

Collège des collectivités territoriales et parlementaires

Au cours de la séance du 26 janvier 2021, les représentants du collège des collectivités territoriales et parlementaires a élu un vice-président conformément à l'article D. 213-19 du code de l'environnement.

Cette élection a été conduite sous l'autorité de :

Monsieur Alain ROUSSET
Président du comité de bassin

Scrutateurs :

Guillaume CHOISY, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne
Aude WITTEN, directrice générale adjointe

Candidats à la vice-présidence du comité de bassin :

- M. Jean-Louis CAZAUBON

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	52
Votants	:	46
Suffrages exprimés	:	46
Majorité absolue	:	24

Ont obtenu :

- M. Jean-Louis CAZAUBON : 46 voix

M. Jean-Louis CAZAUBON, a été élu vice-président du comité de bassin Adour-Garonne pour une durée de 3 ans.

Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Procès-verbal de l'élection

Collège des usagers non économiques et personnes qualifiées

Au cours de la séance du 26 janvier 2021, les représentants du collège des usagers non économiques et personnes qualifiées a élu un vice-président conformément à l'article D. 213-19 du code de l'environnement.

Cette élection a été conduite sous l'autorité de :

Monsieur Alain ROUSSET
Président du comité de bassin

Scrutateurs :

Guillaume CHOISY, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne
Aude WITTEN, directrice générale adjointe

Candidats à la vice-présidence du comité de bassin :

- M. Frédéric CAMEO PONZ

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	27
Suffrages exprimés	:	27
Majorité absolue	:	14

Ont obtenu :

- M. Frédéric CAMEO PONZ : 27 voix

M. Frédéric CAMEO PONZ, a été élu vice-président du comité de bassin Adour-Garonne pour une durée de 3 ans.

Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Procès-verbal de l'élection

Collège des usagers économiques

Au cours de la séance du 26 janvier 2021, les représentants du collège des usagers économiques a élu un vice-président conformément à l'article D. 213-19 du code de l'environnement.

Cette élection a été conduite sous l'autorité de :

Monsieur Alain ROUSSET
Président du comité de bassin

Scrutateurs :

Guillaume CHOISY, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne
Aude WITTEN, directrice générale adjointe

Candidats à la vice-présidence du comité de bassin :

- M. Michel PAQUET

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	25
Suffrages exprimés	:	25
Majorité absolue	:	13

Ont obtenu :

- M. Michel PAQUET : 25 voix

M. Michel PAQUET, a été élu vice-président du comité de bassin Adour-Garonne pour une durée de 3 ans.

Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Election des représentants des collectivités territoriales, des usagers et personnes qualifiées et usagers économiques

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Adour-Garonne délibérant valablement,

Vu les articles R. 213-33 et 35 du code de l'environnement,

Vu le décret n° 2020-1062 du 17 août 2020 relatif aux comités de bassin,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2021 relatif à la composition du comité de bassin Adour-Garonne

Vu la délibération n° DL/CB/21-01 du 26 janvier 2021 relative à l'adoption du règlement intérieur et notamment son article 5.1

Vu le procès-verbal de l'élection,

Décide :

Article 1 -

Sont élus représentants des collectivités territoriales et parlementaires au conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne :

- **Mme Maider AROSTEGUY**
- **M. Serge BLADINIERES**
- **Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE**
- **M. Jean-Louis CAZAUBON**
- **M. Pascal COSTE**
- **Mme Françoise DE ROFFIGNAC**
- **Mme Nicole MIQUEL-BELAUD**
- **M. Yves REGOURD**
- **M. Henri SABAROT**
- **Mme Patricia TESTA**
- **M. Sébastien VINCINI**

Article 2 -

Sont élus représentants des usagers non économiques et personnes qualifiées au conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne :

- Au titre des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique : M. **Jean-Louis MOLINIE**
- Au titre des associations agréées de protection de l'environnement : M. **Frédéric CAMEO PONZ**
- Au titre des associations nationales de consommateurs : M. **Gilbert RIEU**

Autres représentants :

- **Mme Aïda JAAFAR**
- **Mme Nicole PFLÜGER**

Article 3 -

Sont élus représentants des usagers économiques au conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne :

- Au titre des professions agricoles : **M. Jean-Claude HUC**
- Au titre des professions industrielles : **M. Michel PAQUET**
- Au titre des professionnels de la pêche ou de l'aquaculture : **Mme Jacqueline RABIC**

Autres représentants :

- **Mme Anne PAULHE MASSOL**
- **M. Franck DARTHO**

Article 4 -

Est élu personne qualifiée au conseil d'administration :

- **M. Jean LAUNAY**

Article 5 -

Cette désignation prendra effet dès publication de l'arrêté ministériel de nomination.

Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des collectivités territoriales et parlementaires Procès-verbal de l'élection des représentants du comité de bassin au conseil d'administration

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des collectivités territoriales du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants au conseil d'administration de l'agence de l'eau, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs : Guillaume CHOISY, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne
Aude WITTEN, directrice générale adjointe

Postes à pourvoir : 11 sous forme de liste

Les candidats :

- Maider AROSTEGUY
- Serge BLADINIÈRES
- Sylvie CASSOU-SCHOTTE
- Jean-Louis CAZAUBON
- Pascal COSTE
- Françoise DE ROFFIGNAC
- Nicole MIQUEL-BELAUD
- Yves REGOURD
- Henri SABAROT
- Patricia TESTA
- Sébastien VINCINI

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	52
Votants	:	46
Suffrages exprimés	:	46
Majorité absolue	:	24

La liste unique a obtenu **46 voix**.

Sont élus membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne au titre des collectivités territoriales :

- Maider AROSTEGUY
- Serge BLADINIÈRES
- Sylvie CASSOU-SCHOTTE
- Jean-Louis CAZAUBON
- Pascal COSTE
- Françoise DE ROFFIGNAC
- Nicole MIQUEL-BELAUD
- Yves REGOURD
- Henri SABAROT
- Patricia TESTA
- Sébastien VINCINI

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des usagers non économiques et personnes qualifiées

Procès-verbal de l'élection

des représentants du comité de bassin au conseil d'administration

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers non économiques et personnes qualifiées du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants au conseil d'administration de l'agence de l'eau, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs : Guillaume CHOISY, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne
Aude WITTEN, directrice générale adjointe

Postes à pourvoir : 3

- 1 au titre des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique
- 1 au titre des associations agréées de protection de l'environnement
- 1 au titre des associations nationales de consommateurs

Les candidats :

- au titre des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique : **M. Jean-Louis MOLINIE**
- au titre des associations agréées de protection de l'environnement : **M. Frédéric CAMEO PONZ**
- au titre des associations nationales de consommateurs : **M. Gilbert RIEU**

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	27
Suffrages exprimés	:	27
Majorité absolue	:	14

Ont obtenu :

- M. MOLINIE: 27voix
- M. CAMEO-PONZ: 27voix
- M. RIEU : 27voix

Sont élus membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne :

- au titre des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique : **M. Jean-Louis MOLINIE**
- au titre des associations agréées de protection de l'environnement : **M. Frédéric CAMEO PONZ**
- au titre des associations nationales de consommateurs : **M. Gilbert RIEU**

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des usagers non économiques et personnes qualifiées

Procès-verbal de l'élection

des représentants du comité de bassin au conseil d'administration

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers non économiques et personnes qualifiées du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants au conseil d'administration de l'agence de l'eau, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs : Guillaume CHOISY, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne
Aude WITTEN, directrice générale adjointe

Postes à pourvoir : 2

Les candidats :

- Mme Aïda JAAFAR
- Mme Nicole PFLÜGER

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	27
Suffrages exprimés	:	27
Majorité absolue	:	14

Ont obtenu :

- Mme Aïda JAAFAR : 27 voix
- Mme Nicole PFLÜGER : 27 voix

Sont élus membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne :

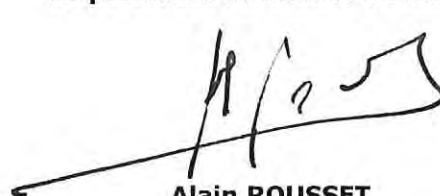
- Mme Aïda JAAFAR
- Mme Nicole PFLÜGER

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des usagers économiques

Procès-verbal de l'élection

des représentants du comité de bassin au conseil d'administration

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers économiques du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants au conseil d'administration de l'agence de l'eau, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs : Guillaume CHOISY, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne
Aude WITTEN, directrice générale adjointe

Postes à pourvoir :

- 1 au titre des professions agricoles
- 1 au titre des professions industrielles
- 1 au titre des professionnels de la pêche ou de l'aquaculture

Les candidats :

- au titre des professions agricoles : **M. Jean-Claude HUC**
- au titre des professions industrielles : **M. Michel PAQUET**
- au titre des professionnels de la pêche ou de l'aquaculture : **Mme Jacqueline RABIC**

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	25
Suffrages exprimés	:	25
Majorité absolue	:	13

Ont obtenu :

- **M. Jean-Claude HUC** : 25 voix
- **M. M. Michel PAQUET** : 25 voix
- **M. Mme Jacqueline RABIC**: 25 voix

Sont élus membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne :

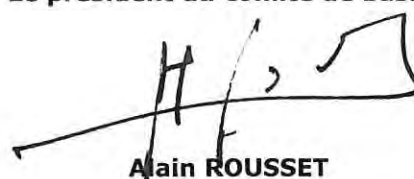
- au titre des professions agricoles : **M. M. Jean-Claude HUC**
- au titre des professions industrielles : **M. M. Michel PAQUET**
- au titre des professionnels de la pêche ou de l'aquaculture : **Mme Jacqueline RABIC**

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des usagers économiques

Procès-verbal de l'élection

des représentants du comité de bassin au conseil d'administration

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers économiques du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants au conseil d'administration de l'agence de l'eau, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs : Guillaume CHOISY, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne
Aude WITTEN, directrice générale adjointe

Postes à pourvoir : 2

Les candidats :

- Mme Anne PAULHE MASSOL
- M. Franck DARTHOU

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	25
Suffrages exprimés	:	25
Majorité absolue	:	13

Ont obtenu :

- Mme Anne PAULHE MASSOL : 25 voix
- M. Franck DARTHOU : 25 voix

Sont élus membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne :

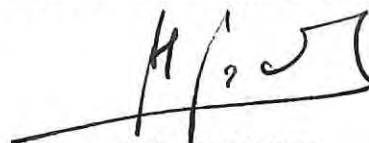
- **Mme Anne PAULHE MASSOL**
- **M. Franck DARTHOU**

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collèges des usagers non économiques et personnes qualifiées et des usagers économiques

Procès-verbal de l'élection

d'une personne qualifiée du comité de bassin au conseil d'administration

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers économiques du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants au conseil d'administration de l'agence de l'eau, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs : Guillaume CHOISY, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne
Aude WITTEN, directrice générale adjointe

Postes à pourvoir : 1

Les candidats :

- M. Jean LAUNAY

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	52
Votants	:	52
Suffrages exprimés	:	52
Majorité absolue	:	27

Ont obtenu :

- M. Jean LAUNAY : 52 voix

Sont élus membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne :

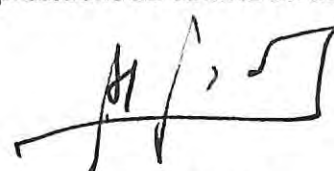
- **M. Jean LAUNAY**

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

COMMISSION PLANIFICATION

Election des représentants des collectivités territoriales et parlementaires, usagers non économiques et personnes qualifiées et usagers économiques

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Adour-Garonne délibérant valablement,

Vu les articles R. 213-33 et 35 du code de l'environnement,

Vu le décret n° 2020-1062 du 17 août 2020 relatif aux comités de bassin,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2021 relatif à la composition du comité de bassin Adour-Garonne

Vu la délibération n° DL/CB/21-01 du 26 janvier 2021 relative à l'adoption du règlement intérieur et notamment son article 5.1

Vu le procès-verbal de l'élection,

Décide :

Article unique -

Sont élus membres de la commission planification pour une durée de 6 ans

- En qualité de représentants des collectivités territoriales et parlementaires
 - Monique ALIES
 - Benoît ALVAREZ
 - Jean-Louis BATTUT
 - Jérôme BLASQUEZ
 - Marie-Henriette BEAUGENDRE
 - Benoît BITEAU
 - Michel CAPERAN
 - Jean Louis CAZAUBON
 - Françoise DE ROFFIGNAC
 - Jean-Michel FABRE
 - Jean-Paul ITIER
 - Lilian JOUSSON
 - Delphine LABAILS
 - Célia MONSEIGNE
 - Claire MARESCOT
 - Charles PELANNE
 - Yves REGOURD
 - Alain RENARD
 - Thierry SUAUD
 - Véronique SOUBABERE

- En qualité de représentants des usagers non économiques et personnes qualifiées
 - Annick BENNAZECH
 - Frédéric CAMEO PONZ
 - Bastien DANTIN
 - Antoine DOMENECH
 - Aïda JAAFAR
 - Michèle JUND
 - Aurélia L'HOSTIS
 - Sabine MENAUT
 - Gilbert RIEU
 - Charles VANGELISTA

- En qualité de représentants des usagers économiques

- Henri-Vincent AMOUROUX
- Bernard BOUSQUET
- Franck DARTHOU
- Nicolas DAURENSAN
- Alain de SCORRAILLE
- Marie-Thérèse LACOURT
- Michel PAQUET
- Jacqueline RABIC
- Laurence RIVAL
- Séverine ROULLET FURNEMONT

Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des collectivités territoriales et parlementaires **Procès-verbal de l'élection** **des représentants à la commission planification**

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des collectivités territoriales et parlementaires du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission planification, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)
Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 20

Les candidats :

- Monique ALIES
- Benoit ALVAREZ
- Jean-Louis BATTUT
- Jérôme BLASQUEZ
- Marie-Henriette BEAUGENDRE
- Benoit BITEAU
- Michel CAPERAN
- Jean Louis CAZAUBON
- Françoise DE ROFFIGNAC
- Jean-Michel FABRE
- Jean-Paul ITIER
- Lilian JOUSSON
- Delphine LABAILS
- Célia MONSEIGNE
- Claire MARESCOT
- Charles PELANNE
- Yves REGOURD
- Alain RENARD
- Thierry SUAUD
- Véronique SOUBABERE

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	52
Votants	:	46
Suffrages exprimés	:	46
Majorité absolue	:	24

Ont obtenu

- Monique ALIES : 46 voix
- Benoit ALVAREZ : 46 voix
- Jean-Louis BATTUT : 46 voix
- Jérôme BLASQUEZ : 46 voix
- Marie-Henriette BEAUGENDRE: 46 voix
- Benoit BITEAU: 46 voix
- Michel CAPERAN: 46 voix
- Jean Louis CAZAUBON: 46 voix
- Françoise DE ROFFIGNAC: 46 voix
- Jean-Michel FABRE: 46 voix
- Jean-Paul ITIER: 46 voix
- Lilian JOUSSON: 46 voix
- Delphine LABAILS: 46 voix
- Célia MONSEIGNE: 46 voix
- Claire MARESCOT: 46 voix
- Charles PELANNE: 46 voix
- Yves REGOURD: 46 voix
- Alain RENARD: 46 voix
- Thierry SUAUD: 46 voix
- Véronique SOUBABERE: 46 voix

Le secrétaire du comité de bassin

Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin

Alain ROUSSET

Collège des usagers non économiques et personnes qualifiées

Procès-verbal de l'élection des représentants du comité de bassin à la commission planification

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers non économiques et personnes qualifiées du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission planification, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)
Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 10

Les candidats :

- Annick BENNAZECH
- Frédéric CAMEO PONZ
- Bastien DANTIN
- Antoine DOMENECH
- Aïda JAAFAR
- Michèle JUND
- Aurélia L'HOSTIS
- Sabine MENAUT
- Gilbert RIEU
- Charles VANGELISTA

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	27
Suffrages exprimés	:	27
Majorité absolue	:	14

Ont obtenu

- Annick BENNAZECH : 27 voix
- Frédéric CAMEO PONZ : 27 voix
- Bastien DANTIN : 27 voix
- Antoine DOMENECH : 27 voix
- Aïda JAAFAR : 27 voix
- Michèle JUND : 27 voix
- Aurélia L'HOSTIS : 27 voix
- Sabine MENAUT : 27 voix
- Gilbert RIEU : 27 voix
- Charles VANGELISTA : 27 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des usagers économiques

Procès-verbal de l'élection

des représentants du comité de bassin à la commission planification

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers économiques du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission planification, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 10

Les candidats :

- Henri-Vincent AMOUROUX
- Bernard BOUSQUET
- Franck DARTHOU
- Nicolas DAURENSAN
- Alain de SCORRAILLE
- Marie-Thérèse LACOURT
- Michel PAQUET
- Jacqueline RABIC
- Laurence RIVAL
- Séverine ROULLET FURNEMONT

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	25
Suffrages exprimés	:	25
Majorité absolue	:	13

Ont obtenu

- Henri-Vincent AMOUROUX : 25 voix
- Bernard BOUSQUET : 25 voix
- Franck DARTHOU : 25 voix
- Nicolas DAURENSAN : 25 voix
- Alain de SCORRAILLE : 25 voix
- Marie-Thérèse LACOURT : 25 voix
- Michel PAQUET : 25 voix
- Jacqueline RABIC : 25 voix
- Laurence RIVAL : 25 voix
- Séverine ROULLET FURNEMONT : 25 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

COMMISSION INONDATION

Election des représentants des collectivités territoriales et parlementaires, des usagers non économiques et personnes qualifiées et des usagers économiques

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Adour-Garonne délibérant valablement,

Vu les articles R. 213-33 et 35 du code de l'environnement,

Vu le décret n° 2020-1062 du 17 août 2020 relatif aux comités de bassin,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2021 relatif à la composition du comité de bassin Adour-Garonne

Vu la délibération n° DL/CB/21-01 du 26 janvier 2021 relative à l'adoption du règlement intérieur et notamment son article 5.1

Vu le procès-verbal de l'élection,

Décide :

Article unique -

Sont élus membres de la commission inondation pour une durée de 6 ans

- En qualité de représentants des collectivités territoriales et parlementaires
 - Serge BLADINIERES
 - Michel CAPERAN
 - Paul CARRERE
 - Jean-Marie GILARDEAU
 - Jean-Paul ITIER
 - Sylvie LORENZON
 - Nicole MIQUEL- BELAUD
 - Célia MONSEIGNE
 - André VIOLA
 - Sébastien VINCINI

- En qualité de représentants des usagers non économiques et personnes qualifiées
 - Norbert DELPHIN
 - Jean LAUNAY
 - Roberto Manuel MARTINS
 - Sabine MENAUT
 - Michel METAIS

- En qualité de représentants des usagers économiques
 - Henri-Vincent AMOUROUX
 - Bernard BOUSQUET
 - Alain CAZAUX
 - Fabrice CHARPENTIER
 - Marie-Thérèse LACOURT

Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des collectivités territoriales et parlementaires Procès-verbal de l'élection des représentants à la commission inondation

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des collectivités territoriales et parlementaires du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission inondation, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)
Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 10

Les candidats :

- Serge BLADINIERES
- Michel CAPERAN
- Paul CARRERE
- Jean-Marie GILARDEAU
- Jean-Paul ITIER
- Sylvie LORENZON
- Nicole MIQUEL- BELAUD
- Célia MONSEIGNE
- André VIOLA
- Sébastien VINCINI

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	52
Votants	:	46
Suffrages exprimés	:	46
Majorité absolue	:	24

Ont obtenu

- Serge BLADINIERES : 46 voix
- Michel CAPERAN : 46 voix
- Paul CARRERE : 46 voix
- Jean-Marie GILARDEAU : 46 voix
- Jean-Paul ITIER : 46 voix
- Sylvie LORENZON : 46 voix
- Nicole MIQUEL- BELAUD : 46 voix
- Célia MONSEIGNE : 46 voix
- André VIOLA : 46 voix
- Sébastien VINCINI : 46 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des usagers non économiques et personnes qualifiées

Procès-verbal de l'élection

des représentants du comité de bassin à la commission inondation

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers non économiques et personnes qualifiées du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission inondation, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 5

Les candidats :

- Norbert DELPHIN
- Jean LAUNAY
- Roberto Manuel MARTINS
- Sabine MENAUT
- Michel METAIS

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	27
Suffrages exprimés	:	27
Majorité absolue	:	14

Ont obtenu :

- Norbert DELPHIN : 27 voix
- Jean LAUNAY : 27 voix
- Roberto Manuel MARTINS : 27 voix
- Sabine MENAUT : 27 voix
- Michel METAIS : 27 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des usagers économiques **Procès-verbal de l'élection** **des représentants du comité de bassin à la commission inondation**

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers économiques du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission inondation, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)
Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 5

Les candidats :

- Henri-Vincent AMOUROUX
- Bernard BOUSQUET
- Alain CAZAUX
- Fabrice CHARPENTIER
- Marie-Thérèse LACOURT

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	25
Suffrages exprimés	:	25
Majorité absolue	:	13

Ont obtenu

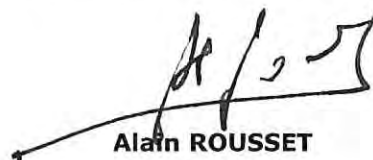
- Henri-Vincent AMOUROUX : 25 voix
- Bernard BOUSQUET : 25 voix
- Alain CAZAUX : 25 voix
- Fabrice CHARPENTIER : 25 voix
- Marie-Thérèse LACOURT : 25 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

COMMISSION COMMUNICATION

Election des représentants des collectivités territoriales et parlementaires, des usagers non économiques et personnes qualifiées et des usagers économiques

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Adour-Garonne délibérant valablement,

Vu les articles R. 213-33 et 35 du code de l'environnement,

Vu le décret n° 2020-1062 du 17 août 2020 relatif aux comités de bassin,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2021 relatif à la composition du comité de bassin Adour-Garonne

Vu la délibération n° DL/CB/21-01 du 26 janvier 2021 relative à l'adoption du règlement intérieur et notamment son article 5.1

Vu le procès-verbal de l'élection,

Décide :

Article unique -

Sont élus membres de la commission communication pour une durée de 6 ans

- En qualité de représentants des collectivités territoriales et parlementaires
 - Florence ESTRABAUD
 - Françoise DE ROFFIGNAC
 - Alain RENARD
 - Marie-Hélène ROQUETTE
 - Patricia TESTA
 - Sylvie THEYE
 - Jean-Marie GILARDEAU
- En qualité de représentants des usagers non économiques et personnes qualifiées
 - Annick BENNAZECH
 - Nicole PFLUGER
 - Charles VANGELISTA
- En qualité de représentants des usagers économiques
 - Laura BOURIGAULT
 - Jean-Luc CAPES
 - Fabrice CHARPENTIER

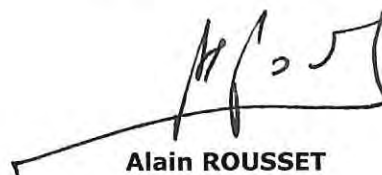
Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des collectivités territoriales et parlementaires

Procès-verbal de l'élection

des représentants à la commission communication

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des collectivités territoriales et parlementaires du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission communication, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 8

Les candidats :

- Florence ESTRABAUD
- Françoise DE ROFFIGNAC
- Alain RENARD
- Marie-Hélène ROQUETTE
- Patricia TESTA
- Sylvie THEYE
- Jean-Marie GILARDEAU

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	52
Votants	:	46
Suffrages exprimés	:	46
Majorité absolue	:	24

Ont obtenu

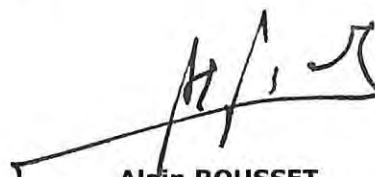
- Florence ESTRABAUD : 46 voix
- Françoise DE ROFFIGNAC : 46 voix
- Alain RENARD : 46 voix
- Marie-Hélène ROQUETTE : 46 voix
- Patricia TESTA : 46 voix
- Sylvie THEYE : 46 voix
- Jean-Marie GILARDEAU : 46 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des usagers non économiques et personnes qualifiées

Procès-verbal de l'élection des représentants du comité de bassin à la commission communication

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers non économiques et personnes qualifiées du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission communication, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)
Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 4

Les candidats :

- Annick BENNAZECH
- Nicole PFLUGER
- Charles VANGELISTA

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	27
Suffrages exprimés	:	27
Majorité absolue	:	14

Ont obtenu

- Annick BENNAZECH : 27 voix
- Nicole PFLUGER : 27 voix
- Charles VANGELISTA : 27 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des usagers économiques Procès-verbal de l'élection

des représentants du comité de bassin à la commission communication

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers économiques du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission communication, conformément à son règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)
Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 4

Les candidats :

- Laura BOURIGAULT
- Jean-Luc CAPES
- Fabrice CHARPENTIER

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	25
Suffrages exprimés	:	25
Majorité absolue	:	13

Ont obtenu

- Laura BOURIGAULT : 25 voix
- Jean-Luc CAPES : 25 voix
- Fabrice CHARPENTIER : 25 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES

Election des représentants des collectivités territoriales et parlementaires, des usagers non économiques et personnes qualifiées et des usagers économiques

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Adour-Garonne délibérant valablement,

Vu les articles R. 213-33 et 35 du code de l'environnement,

Vu le décret n° 2020-1062 du 17 août 2020 relatif aux comités de bassin,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2021 relatif à la composition du comité de bassin Adour-Garonne

Vu la délibération n° DL/CB/21-01 du 26 janvier 2021 relative à l'adoption du règlement intérieur et notamment son article 5.1

Vu le procès-verbal de l'élection,

Décide :

Article unique -

Sont élus membres de la commission relations internationales pour une durée de 6 ans

- En qualité de représentants des collectivités territoriales et parlementaires
 - Maider AROSTEGUY
 - Emmanuel ALZURI
 - Benoit BITEAU
 - Sylvie CASSOU SCHOTTE
 - Jean Louis CAZAUBON
 - Thierry SUAUD
 - Sylvie THEYE
 - André VIOLA
- En qualité de représentants des usagers non économiques et personnes qualifiées
 - Aïda JAAFAR
 - Sabine MENAUT
 - Lucie VILLIGER
- En qualité de représentants des usagers économiques
 - Bernard BOUSQUET
 - Nicolas DAURENSAN
 - Nicolas POUILLAUDE

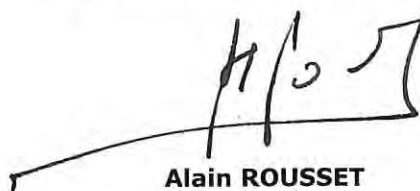
Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des collectivités territoriales et parlementaires Procès-verbal de l'élection

des représentants à la commission relations internationales

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des collectivités territoriales et parlementaires du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission relations internationales, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 8

Les candidats :

- Maider AROSTEGUY
- Emmanuel ALZURI
- Benoit BITEAU
- Sylvie CASSOU SCHOTTE
- Jean Louis CAZAUBON
- Thierry SUAUD
- Sylvie THEYE
- André VIOLA

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	52
Votants	:	46
Suffrages exprimés	:	46
Majorité absolue	:	24

Ont obtenu

- Maider AROSTEGUY : 46 voix
- Emmanuel ALZURI : 46 voix
- Benoit BITEAU : 46 voix
- Sylvie CASSOU SCHOTTE : 46 voix
- Jean Louis CAZAUBON : 46 voix
- Thierry SUAUD : 46 voix
- Sylvie THEYE : 46 voix
- André VIOLA : 46 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des usagers non économiques et personnes qualifiées

Procès-verbal de l'élection des représentants du comité de bassin à la commission relations internationales

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers non économiques et personnes qualifiées du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission relations internationales, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)
Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 4

Les candidats :

- Aïda JAAFAR
- Sabine MENAUT
- Lucie VILLIGER

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	27
Suffrages exprimés	:	27
Majorité absolue	:	14

Ont obtenu

- Aïda JAAFAR : 27 voix
- Sabine MENAUT : 27 voix
- Lucie VILLIGER : : 27 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des usagers économiques

Procès-verbal de l'élection

des représentants du comité de bassin à la commission relations internationales

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des usagers économiques du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission relations internationales, conformément à son règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)
Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 4

Les candidats :

- Bernard BOUSQUET
- Nicolas DAURENSAN
- Nicolas POUILLAUDE

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	27
Votants	:	25
Suffrages exprimés	:	25
Majorité absolue	:	13

Ont obtenu

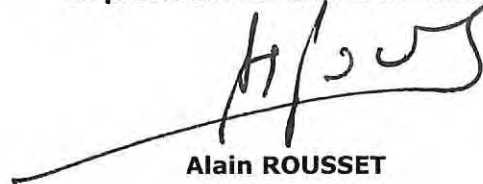
- Bernard BOUSQUET : 25 voix
- Nicolas DAURENSAN : 25 voix
- Nicolas POUILLAUDE : 25 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

COMMISSION DU MILIEU NATUREL

Election des représentants des collectivités territoriales et parlementaires

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Adour-Garonne délibérant valablement,

Vu les articles R. 213-33 et 35 du code de l'environnement,

Vu le décret n° 2020-1062 du 17 août 2020 relatif aux comités de bassin,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2021 relatif à la composition du comité de bassin Adour-Garonne

Vu la délibération n° DL/CB/21-01 du 26 janvier 2021 relative à l'adoption du règlement intérieur et notamment son article 5.1

Vu le procès-verbal de l'élection,

Décide :

Article unique -

Sont élus membres de la commission du milieu naturel pour une durée de 6 ans en qualité de représentants des collectivités territoriales et parlementaires

- Jean-Marie GILARDEAU
- Henri SABAROT
- Fabienne SIGAUD
- Patricia TESTA

Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des collectivités territoriales et parlementaires Procès-verbal de l'élection

des représentants à la commission du milieu naturel

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des collectivités territoriales et parlementaires du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission du milieu naturel, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 3

Les candidats :

- Jean-Marie GILARDEAU
- Henri SABAROT
- Fabienne SIGAUD
- Patricia TESTA

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	52
Votants	:	46
Suffrages exprimés	:	46
Majorité absolue	:	24

Ont obtenu

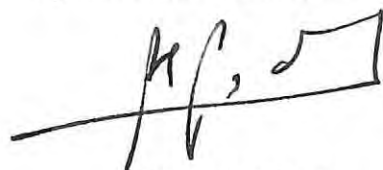
- Jean-Marie GILARDEAU : 46 voix
- Henri SABAROT : 46 voix
- Fabienne SIGAUD : 46 voix
- Patricia TESTA : 46 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

COMMISSION TECHNIQUE DES USAGES DOMESTIQUES

Election des représentants des collectivités territoriales et parlementaires

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Adour-Garonne délibérant valablement,

Vu les articles R. 213-33 et 35 du code de l'environnement,

Vu le décret n° 2020-1062 du 17 août 2020 relatif aux comités de bassin,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2021 relatif à la composition du comité de bassin Adour-Garonne

Vu la délibération n° DL/CB/21-01 du 26 janvier 2021 relative à l'adoption du règlement intérieur et notamment son article 5.1

Vu le procès-verbal de l'élection,

Décide :

Article unique -

Sont élus membres de la commission technique des usages domestiques pour une durée de 6 ans en qualité de représentants des collectivités territoriales et parlementaires

- | | |
|-------------------|-------------------------|
| - Benoît ALVAREZ | - Alain RENARD |
| - Lilian JOUSSON | - Marie-Hélène ROQUETTE |
| - Sylvie LORENZON | - Sébastien VINCINI |
| - Yves REGOURD | - Brigitte SEGARD |

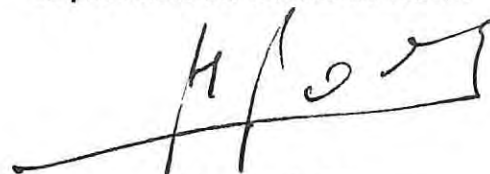
Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des collectivités territoriales et parlementaires Procès-verbal de l'élection

des représentants à la commission technique des usages domestiques

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des collectivités territoriales et parlementaires du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants à la commission technique des usages domestiques, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)
Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 8

Les candidats :

- Benoît ALVAREZ
- Lilian JOUSSON
- Sylvie LORENZON
- Yves REGOURD
- Alain RENARD
- Marie-Hélène ROQUETTE
- Sébastien VINCINI
- Brigitte SEGARD


Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	52
Votants	:	46
Suffrages exprimés	:	46
Majorité absolue	:	24

Ont obtenu

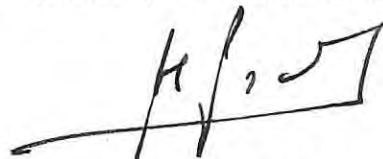
- Benoît ALVAREZ : 46 voix
- Lilian JOUSSON : 46 voix
- Sylvie LORENZON : 46 voix
- Yves REGOURD : 46 voix
- Alain RENARD : 46 voix
- Marie-Hélène ROQUETTE : 46 voix
- Sébastien VINCINI : 46 voix
- Brigitte SEGARD : 46 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

COMITE NATIONAL DE L'EAU

Election des représentants des collectivités territoriales et parlementaires

Le comité de bassin de l'agence de l'eau Adour-Garonne délibérant valablement,

Vu les articles R. 213-33 et 35 du code de l'environnement,

Vu le décret n° 2020-1062 du 17 août 2020 relatif aux comités de bassin,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2021 relatif à la composition du comité de bassin Adour-Garonne

Vu la délibération n° DL/CB/21-01 du 26 janvier 2021 relative à l'adoption du règlement intérieur et notamment son article 5.1

Vu le procès-verbal de l'élection,

Décide :

Article unique -

Sont élus représentants du comité de bassin Adour-Garonne au comité national de l'eau :

- Pascal COSTE
- Françoise de ROFFIGNAC
- Serge BLADINIÈRES
- Benoit ALVAREZ
- Yves REGOURD (représentants des communes)

Fait et délibéré à Toulouse, le 26 janvier 2021

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET

Collège des collectivités territoriales et parlementaires Procès-verbal de l'élection

des représentants du comité de bassin au Comité National de l'Eau

Au cours de la séance inaugurale du 26 janvier 2021, le collège des collectivités territoriales et parlementaires du comité de bassin Adour-Garonne a élu ses représentants au comité national de l'eau, conformément au règlement intérieur.

Scrutateurs :

Guillaume Choisy (Directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)
Aude Witten (Directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour-Garonne)

Postes à pourvoir : 5

Les candidats :

- Pascal COSTE
- Françoise de ROFFIGNAC
- Serge BLADINIÈRES
- Benoit ALVAREZ
- Yves REGOURD (représentant des communes)

Les résultats du scrutin auquel il a été procédé sont les suivants :

Inscrits	:	52
Votants	:	46
Suffrages exprimés	:	46
Majorité absolue	:	24

Ont obtenu

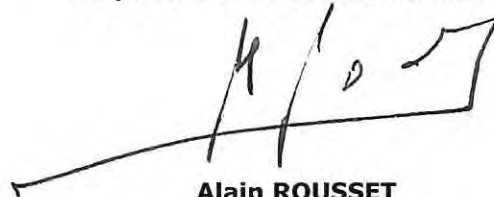
- Pascal COSTE : 46 voix
- Françoise de ROFFIGNAC : 46 voix
- Serge BLADINIÈRES : 46 voix
- Benoit ALVAREZ : 46 voix
- Yves REGOURD : 46 voix

Le secrétaire du comité de bassin



Guillaume CHOISY

Le président du comité de bassin



Alain ROUSSET